

## PROCÈS-VERBAL

2<sup>e</sup> réunion

Le jeudi 23 juin 2011

Séance extraordinaire tenue par voie électronique

La réunion s'est déroulée du 17 juin au 23 juin 2011 par voie électronique sous la présidence de la rectrice, P<sup>re</sup> Luce Samoisette, la P<sup>re</sup> Jocelyne Faucher, secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales, agissant à titre de secrétaire.

### Les membres suivants ont participé :

P <sup>r</sup> Jacques Beauvais	Vice-recteur à la recherche
P <sup>r</sup> Guy Bellemare	Professeur, Faculté d'administration
P <sup>r</sup> Alain Berry	Professeur, Faculté de génie
M <sup>me</sup> Julie Bonneau	Chargée de cours à forfait, Faculté des lettres et sciences humaines
P <sup>r</sup> Jean-Pierre Brunelle	Doyen, Faculté d'éducation physique et sportive
P <sup>r</sup> Ryszard Brzezinski	Professeur, Faculté des sciences
P <sup>r</sup> Martin Buteau	Vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante
M <sup>me</sup> Julie Chouinard	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P <sup>r</sup> Enrique Correa Molina	Professeur, Faculté d'éducation
P <sup>r</sup> Pierre Cossette	Doyen, Faculté de médecine et des sciences de la santé
M <sup>me</sup> Josée-Anne Côté	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté d'éducation
P <sup>re</sup> Jocelyne Faucher	Secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales
P <sup>r</sup> Marc Frappier	Professeur, Faculté des sciences
M. Maxime-Olivier Hinse	Étudiant au 1 <sup>er</sup> cycle, Faculté d'administration
P <sup>r</sup> Serge Jandl	Doyen, Faculté des sciences
P <sup>r</sup> Gérard Lachiver	Doyen, Faculté de génie
P <sup>re</sup> Lucie Laflamme	Vice-rectrice aux études
M <sup>me</sup> Josée Maffett	Professionnelle, Service de la recherche et de la création
P <sup>r</sup> André Marquis	Professeur, Faculté des lettres et sciences humaines
P <sup>r</sup> Pierre Noël	Doyen, Faculté de théologie et d'études religieuses
M. Guillaume Poirier	Étudiant au 1 <sup>er</sup> cycle, Faculté d'administration
P <sup>r</sup> Daniel Proulx	Doyen, Faculté de droit
P <sup>re</sup> Joanne Roch	Vice-rectrice à l'administration
P <sup>re</sup> Luce Samoisette	Rectrice
P <sup>re</sup> Cécile Trochet	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P <sup>re</sup> Le Mai Tu	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P <sup>re</sup> Francine Turmel	Doyenne, Faculté d'administration
P <sup>re</sup> Nathalie Vézina	Professeure, Faculté de droit
P <sup>r</sup> Alain Webster	Vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales

**Les membres suivants n'ont pas participé :**

P <sup>re</sup> Lynda Bellalite	Doyenne, Faculté des lettres et sciences humaines
P <sup>re</sup> Lyne Bouchard	Vice-rectrice au Campus de Longueuil et vice-rectrice aux technologies de l'information
P <sup>re</sup> Colette Deaudelin	Doyenne, Faculté d'éducation
P <sup>r</sup> Abdelkrim Hasni	Professeur, Faculté d'éducation
P <sup>r</sup> Luc Savard	Professeur, Faculté d'administration
M. Mario Lambert	Chargé de cours, Faculté des sciences
P <sup>re</sup> Michèle Vatz-Laaroussi	Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines

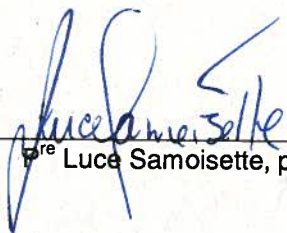
CU-2011-06-23-01

Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi – Université de Montréal – protocole d'harmonisation – approbation – autorisation de signature – recommandation au conseil d'administration

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration :

- d'approuver le protocole d'harmonisation entre le Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi, l'Université de Montréal et l'Université de Sherbrooke;
- d'autoriser la rectrice à signer, pour et au nom de l'Université, ledit protocole, tel qu'il apparaît en annexe, ainsi que tout document en découlant;
- d'autoriser la rectrice à approuver, avant la signature du protocole, toute modification mineure à ce protocole, qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- d'autoriser le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature du protocole, des ajouts ou des modifications à ce protocole, qui n'auraient pas d'incidence financière significative.

Confirmé à la réunion du 5 octobre 2011.



---

P<sup>re</sup> Luce Samoisette, présidente



---

P<sup>re</sup> Jocelyne Faucher, secrétaire